

Déjeuner du Cercle des Réseaux européens
avec Gilles Briatta, Secrétaire général du SGAE
2 décembre 2009

Les débats lors du déjeuner se sont principalement centrés autour des nouvelles nominations à la tête de la Commission, l'organisation du SGAE et la stratégie UE 2020. Les membres du Cercle trouveront ci-joint le texte de la Commission ainsi qu'une analyse des éléments du document de consultation de la Commission.

Questions institutionnelles

La France a repris sa place dans l'UE.

Le SGAE est l'organisation miroir de la RP, il vise à renforcer la présence française en ajoutant une nécessaire coordination des prises de positions françaises à Bruxelles. Aucun document ne sort sans la validation du SGAE qui est le seul à envoyer des instructions à Bruxelles, du niveau technique au niveau ministériel. Chaque ministère a développé des compétences européennes et le SGAE met en musique l'ensemble des points de vues pour assurer une vision globale de la position française et de ce qui est dit au nom de la France.

Cet encadrement est notamment crucial pour les centaines de comités de gestion qui se réunissent avec des pouvoirs réglementaires de plus en plus forts, pour s'assurer que la personne qui parle soit couverte au plus haut niveau.

Ce renforcement de l'influence française passe également par une politique de recrutement de SGAE qui favorise les personnes ayant fait un passage à la Commission européenne ainsi que des personnes issues d'autres Etats membres.

Enfin, le SGAE et la RP ont considérablement renforcé leurs liens avec le PE dont les pouvoirs n'ont cessé de s'accroître et qui fait peur à la Commission européenne. Le SGAE n'hésite pas à passer par le PE quand il y a un blocage au niveau du Conseil, sans toutefois pouvoir donner d'instruction aux députés. Les députés européens français ont souvent des contacts avec Matignon. Les députés sont à la fois grisés par leur pouvoir et déçu de leur manque de visibilité dans leur pays d'origine. Ils sont donc très sensibles quand les Ministres viennent rencontrer. Paradoxalement, les chefs d'entreprises ont une méconnaissance dangereuse des pouvoirs du Parlement européen.

Les pouvoirs de la « machine de Bruxelles » sont considérables avec des personnes de grande qualité. Mais elle souffre d'un problème de coordination, au niveau de la Commission et du Conseil. Elle aurait besoin d'un organe comme le SGAE pour assurer la coordination. Pour le moment, elle a le pouvoir d'un gouvernement, mais sans gouvernement.

Barroso a gagné en influence sur la Commission qu'il a modelée en fonction de ses envies, bénéficiant de sa nomination avancée. Habile tacticien du pouvoir, il a un cabinet assez faible mais tampon et a transféré le vrai pouvoir au secrétariat général qui a le vrai pouvoir et qui est fermé au lobbying. Or, le secrétariat est une puissante force de blocage puisqu'il peut retoquer les projets des commissaires. De plus, souvent, c'est lui qui rédige des textes prioritaires pour Barroso.

Le renouvellement de la Commission se fait dans un contexte nouveau avec un possible rival, le président de l'UE, personnalité élue pour 2,5 ans renouvelables, par les chefs d'Etat et de gouvernement, ce qui lui

donne une légitimité forte, et qui a des pouvoirs universels. Von Rompuy a pour le moment été très fin politique en étant très discret, rassurant ainsi les Etats membres et en commençant par une tournée des chefs d'Etat. Il a un grand intérêt des questions économiques, qui pourrait se répercuter dans les futures priorités. Le Conseil européen a un rôle d'animateur et de coordinateur. L'obsession de ce nouveau président sera de justifier son poste et donc d'assurer plus de cohérence dans l'UE. Cela suppose en miroir que chaque Etat sache précisément ce qu'il souhaite et ait une vision globale. D'où un rôle vital pour le SGAE.

La nouveauté dans le processus de nomination des commissaires a été la grande influence avouée au grand jour des Etats membres où chacun voulait placer son commissaire à un poste clé, empêcher des pays de placer leur commissaire (exemple des anglais contre Michel Barnier). Les débats ont été publics avec cette idée de compensation donnée, notamment aux grands Etats membres. Le processus a marqué un recul déjà identifié de l'influence britannique à Bruxelles et une mauvaise manœuvre politique qui les a desservis.

De son côté, la France a compris l'importance d'essayer des idées et de travailler afin que d'autres Etats membres s'en saisissent.

Le SGAE, qui a développé un vrai sens politique est une structure utile pour tester les idées. Il est ouvert à recevoir des intérêts. Le SGAE est l'organe qui arbitre sur les questions européennes au sein du cabinet du premier Ministre. Il a développé une grande flexibilité afin d'être ouvert aux compromis dans les négociations au Conseil.

La stratégie UE 2020

L'objectif est de préparer le remplacement de la Stratégie de Lisbonne et de mettre en place une stratégie plus large autour d'une obsession : retrouver la croissance et l'emploi en Europe.

Dans le contexte actuel de concurrence internationale, il est vital pour l'UE qu'elle définisse une politique commune basée sur une répartition claire des compétences. L'instance fédérale (Bruxelles) doit s'occuper des compétences fédérales et être évaluée à l'aune de ses résultats. Les Etats veulent un retour sur investissement par rapport au budget attribué au budget européen : l'argent est-il bien utilisé ? Permet-il d'atteindre les objectifs visés ? Cette réflexion est cruciale à l'heure où débutent les débats sur les futures perspectives financières et que le premier draft de la Commission n'était pas satisfaisant en matière de répartition budgétaire, avec une approche faisant porter l'effort de réduction sur la France seule.

Cela est notamment vrai en matière de recherche, de normalisation, d'innovation, de concurrence, de marché intérieur, de relations commerciales par exemple. Ces éléments constituent d'énormes leviers économiques qui doivent être mobilisés efficacement.

Ceci suppose d'évaluer ex post l'efficacité des mesures, de faire un monitoring des politiques européennes. La Commission a développé une expertise réelle en matière d'impact assessment. Elle doit à présent renforcer ses capacités d'évaluation ex post, même si elle n'y est pas très favorable. Cette évaluation permettra de mieux gérer les fonds et de mieux dépenser, en se focalisant sur les projets réalisables, matures et avec une vraie valeur ajoutée européenne et dans une approche pragmatique. Plusieurs pistes sont très intéressantes en matière de biotechnologies, de chimie, de matériaux et de réseaux.

D'autres sujets sont importants, notamment dans le cadre de cette réflexion stratégique comme les négociations climatiques après Copenhague, le 3^{ème} paquet de libéralisation, les nombreux sujets énergétiques (approvisionnement en gaz notamment) ainsi que les droits des consommateurs.

Pour progresser, l'UE doit définir de manière concrète de grands projets européens (exemple d'un véhicule électrique poussé par la France) qui constitueront la base d'une politique industrielle européenne. Beaucoup de projets ont été bloqués par l'initiative « Better regulation » aujourd'hui réappropriée par Barroso. Or de nombreux projets sont pertinents et devraient être ressortis des cartons. Un projet qui pourrait être fédérateur est la fragilité du réseau électrique et les questions de sécurité énergétique.

Pour faire progresser une politique industrielle en Europe, il faut trouver de multiples points d'entrée : la Commission n'est pas un bloc monolithique. Il est important notamment de jouer avec la DG concurrence dont la vision est parfois en opposition à la vision de la défense d'une politique industrielle européenne. La France a noué de nombreux contacts avec Mario Monti, chargé par la Commission européenne de réfléchir sur le marché intérieur et qui est très sensible à la nécessité de bâtir une politique industrielle forte en Europe. Or, son constat est que l'industrie européenne est en train de mourir.

Pour défendre ses intérêts, l'industrie européenne doit aussi investir le Parlement européen. Les chefs d'entreprises doivent venir rencontrer les députés. La France est connue et respectée pour ses grandes entreprises. Les députés seraient très flattés que les dirigeants viennent en personne les rencontrer et participent aux auditions.

Afin de bâtir la position française sur la future stratégie UE 2020, le SGAE est ouvert à recevoir des idées et des projets concrets qui pourraient être portés.